



COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste de l'entente communale comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Jean-Yves DUPERRUT, né le 1^{er} novembre 1972, originaire de Vufflens-la-Ville, domicilié à la route de Bovon 2d à 1302 Vufflens-la-Ville, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le président du bureau :



La secrétaire :